

TRAVAUX EN MILIEU INDUSTRIEL

# Application de peinture anticorrosion (niveau 3)

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

PUBLIÉ LE 26/09/2024

**Secteur(s)**

Bâtiment

**Public visé**

Encadrement technique

**Durée**

24,5 heures + 1 jour d'examen

**Recyclage des compétences**

Oui

**Opération(s) effectuée(s)**

Peinture

**Métiers**

Peintre

**Mots clés**

Pistolet, Revêtement, Brosse, Décapage, Zinc, Conducteur, Metallisation, Anticorrosion, Corrosif, Peinture

## Formation

**Détails du public visé :** Toute personne en situation de conduire des travaux de peinture anticorrosion.

**Détails des prérequis :** Avoir 5 ans d'expérience dans la peinture anticorrosion (au moins 1 an sur les 2 dernières années).

**Objectifs de la formation :** Organiser, diriger et faire réaliser les travaux en protection anticorrosion par peinture dans le respect des règles techniques, des documents d'assurance qualité, et des plans de prévention hygiène, sécurité et environnement.

**Contenu :**

- corrosion et peintures ;
- peinture sur acier galvanisé ou métallisé ;
- environnement, hygiène, sécurité ;
- assurance Qualité et Contrôles ;
- chantiers ;
- relationnel entreprises.

## Déroulé de la formation

**Partie théorique :** Oui.

**Partie pratique :** Oui.

**Détails sur la durée de la formation :** Durée effective : 24,5 heures + 1 jour d'examen, au niveau 3 la formation est obligatoire.

**Existence d'un test à l'issue de la formation :** Non.

## Reconnaissance de formation

**Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ?** Certification.

**Nom de la reconnaissance de formation :** Certification ACQPA Niveau 3.

### Recyclage des compétences

**Détails sur le recyclage :** Le certificat est renouvelable 2 fois sur dossier.

**Fréquence du recyclage :** 5 ans.

**Détails sur la durée du recyclage :** Au terme d'un délai de 9 ans, le professionnel doit repasser une remise à niveau et un examen.

### Textes de référence

- Norme NF T 30 609-3

Pour satisfaire aux évolutions du métier, les entreprises de peinture industrielle fédérées au sein du GEPI (Groupement des Entrepreneurs de Peinture Industrielle) et les fabricants de peinture fédérés au sein de la FIPEC ainsi que les grands donneurs d'ordre ont créé en 1997 une Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion "ACQPA" qui a mis au point un référentiel permettant aux salariés de ce secteur d'accéder à la certification.

- [ACQPA](#)

### Organisme de formation

- **Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification...)?**

Habilitation.

- **Entité(s) délivrant la reconnaissance à l'organisme de formation :** ACQPA.

- **Faut-il une autorisation en tant que centre d'examen ?** Oui.

• **Organisme délivrant l'autorisation de centre d'examen :** Le certificat de qualification est délivré par l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion "ACQPA" selon les dispositions définies dans son référentiel de certification.



Accéder à la page : <https://gp2s-construction.fr/formations/application-de-peinture-anticorrosion-niveau-3/>